

GARDETTE INVEST

40 impasse de la pierre

71570 Romanèche Thorins

MAIRIE de LANCIE

115 Rue de la Mairie

69220 Lancié

Objet : Accord sur l'échange de surface proposé

Le 16 Avril 2025

Mr MENICHON

Je fais suite à votre courrier du 14 avril dernier concernant la régularisation de la propriété de la « cour » du 45 chemin des Grives située sur la parcelle A numéro 10.

Nous vous confirmons notre accord sur l'échange de cette « cour », contre la même superficie prise sur la parcelle A numéro 9, longeant le chemin des Grives.

Nous validons cet échange sur la base des conditions suivantes :

- La société GARDETTE INVEST assumera les frais de géomètre (Cabinet BRANLY) et d'acte notarié (Homnia Notaires Villeurbanne qui sont également notaires des Domaines pour le département du Rhône).
- La Commune de LANCIE assumera les frais de démolition du mur de clôture destiné à l'élargissement du chemin dans le cadre de sa mission relative à l'aménagement des voies de desserte et de la rénovation de ce chemin.

Un compromis pour la vente de ces deux parcelles est en cours avec en condition suspensive la régularisation de cette situation.

Une réitération est prévue pour début juillet, avec une régularisation de cet échange le même jour. Compte tenu du délai d'information du public suivi de la délibération du conseil municipal, cette date devrait pouvoir être respectée.

Je suis à votre disposition pour une réunion sur place, avec le géomètre, afin de permettre de préciser les limites de division des nouvelles parcelles destinées à être échangées pour ensuite établir le projet de division pour validation par les propriétaires (Gardette Invest et la commune de LANCIE), avant transmission au cadastre.

Par avance je vous remercie pour l'attention que vous portez à ce dossier afin que celui-ci soit géré dans les délais indiqués, et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Rémy GARDETTE

**GARDETTE INVEST**

40 Impasse de la pierre

71570 ROMANECH-THORINS

SIREN : 912 588 928

RCS Mâcon